

N° SIRET : 20006759300380
 Etablissement : DECHETS
 Budget : BUDGET ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2020
 Page n° 1

Département : CREUSE
 Poste Comptable : TRESORERIE D'AUZANCES B
 Date d'Édition : 23/03/2021

DELIBERATION 2021-051815
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 20/03/2021 à 8 heures 30

Nombre de membres en exercice 62
 Nombre de membres présents 49
 Nombre de suffrages exprimés 56
 VOTES : Contre =0 Pour =56
 Date de convocation : 11/03/2021

Abstentions =0

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.F. VENTENAT délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par PIERRE DESARMENIEN, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Depenses ou déficit (A)	Recettes ou excédent (B)	Depenses ou déficit (A)	Recettes ou excédent (B)	Depenses ou déficit (A)	Recettes ou excédent (B)
Résultats reportés		44 016,64			4 350,00	
Opérations de l'exercice	1 629 879,92	1 647 089,34	4 350,00		1 629 879,92	1 655 701,61
TOTAUX	1 629 879,92	1 691 105,98	4 350,00		1 634 229,92	1 699 718,25
Résultats de clôture					4 262,27	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 629 879,92	1 691 105,98	4 350,00		8 612,27	1 699 718,25
RESULTATS DEFINITIFS		61 226,06			4 262,27	
						65 488,33

* Les 'depenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Recommande la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MIM BERGERE F, BERTHON L., BIGOURET J., ROUX Y, BOUDINEAU T, CHAUSSAT JL, CHEFDEVILLE S, CONCHON JC, CORDIER J, COTENTIN M, DESARMENIEN P, DESGRANGES R, DUBSAY JC, ECHEVARNE C, FAUCHER P, FAUCONNET JL, FERRIER D, FONTVIELLE G, GIRAUD LAJOIE D, GLOMOT L, GRANGE D, GRASS A, GRAVIERE J, CHADEYRON V, JAMME F, LARGE C, LUQUET A, LUQUET L, MEANARD B, MICHON MH, MONTEIL P, MOREAU J, PAYARD J, PERRIER F, PERRIER S, PIERRON JL, PINLON C, PLAS Y, RICHIN D, SCARAMUCCI C, SCHMIDT D, SIMONF, PICHOT N, SIMONET V, SOULEBOT JM, TRIMOUILLARD H, VENTENAT MF, VERDIER A, WELZER JP, excusés : BRUNET ML, DESCLOUX B, DHUSTER E, NOVAIS M. Pouvoirs : GALINDO A, à VERDIERA, JOUOT JP, à VERDIERA, à VERDIERA C, LE CORRE C, à BERTHON L, MORANCAIS P, à DESARMENIENS P, RAMOS G, à FAUCONNET JL, ROULLAND R à VENTENAT MF, VIALTAIX M, à DESGRANGES R, VERIGOULAY G.

Cachez :



Pour expédition conforme
 Le Président,

la Vice Présidente,
 MF Ventenat

Accusé de réception en préfecture
 023-200067593-2021-0320-2021-051815-Bis-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2021
 Date de réception préfecture : 31/03/2021